
MATÉRIEL

FOURNITURES SCOLAIRES

1H À 8H

Pour la rentrée

L'Etat prend en charge les frais liés aux fournitures scolaires (crayons, gommes, ciseaux, règles, stylos, etc...). Celles-ci sont donc fournies gratuitement à votre enfant. Toutefois, votre enfant ne recevra pas à chaque rentrée l'entier des fournitures nécessaires à neuf. Ainsi, en ce début juillet, **les élèves déjà scolarisés vont rentrer à la maison avec une partie des fournitures utilisées durant cette année scolaire. Il vous est demandé de les conserver en vue de la prochaine rentrée.** L'enseignant de votre enfant vous communiquera durant l'été les modalités concernant les fournitures qui devront être reprises en classe le premier jour. Si l'une ou l'autre de ces fournitures devait être perdue ou endommagée, il sera à votre charge de les remplacer pour la rentrée.

Durant l'année scolaire

Le budget alloué par le canton pour ces fournitures prévoit, par exemple, 2 crayons à papier durant l'année scolaire pour un élève de 5H. Au cas où l'élève ne prendrait pas soin des fournitures données, l'école est en droit de demander aux parents de les fournir à leur enfant.

LISTE DES EFFETS ET ÉQUIPEMENTS PERSONNELS

1H À 8H

Les effets et équipements personnels, comme le sac d'école ou les vêtements pour le sport, sont à procurer par les parents. Vous trouverez ci-après la liste des effets et équipements à fournir à votre enfant.

EDUCATION PHYSIQUE EN SALLE

- Chaussures de sport** réservées à l'utilisation en salle de sport, avec une semelle ne laissant aucune trace au sol
- Tenue de sport**
- Sac de sport.** Merci de ne pas mettre les affaires de sport dans le sac d'école. En effet, le bourrage du sac, les fuites de produit de douche, ... détériorent les manuels scolaires.
- Affaires pour la douche (dès la 3H)
- Une gourde si l'élève souhaite boire durant la leçon.
- Une boîte à lunettes est conseillée pour l'élève qui les enlève pour le sport.
- Il est demandé d'attacher les cheveux longs.

ACTIVITÉS SCOLAIRES EN EXTÉRIEUR

Durant l'année scolaire, des classes se rendront à plusieurs reprises à l'extérieur pour diverses activités, ceci y compris durant la saison hivernale et par temps maussade.

Votre enfant devra avoir une tenue et un équipement adaptés au cadre (ex. forêt) et à la saison. Il est vivement recommandé de consulter les prévisions météo afin d'habiller votre enfant en conséquence.

NATATION

Chaque élève se rend à la piscine Epicentre de Romont quelques fois durant l'année scolaire.

- Maillot de bain pour la natation**
 - ☛ Pour les garçons, slip et short au-dessus du genou
 - ☛ Pour les filles, 1 pièce ou 2 pièces restant en place en cas de plongeon
- Sac de sport**
- Les cheveux longs doivent être attachés dans les bains**
- Affaires pour la douche**
- Par temps froid, éventuellement un bonnet pour mettre à la sortie de la piscine
- Une boîte à lunettes est conseillée pour l'élève qui porte des lunettes de vue
- Il est préférable de laisser à la maison les objets personnels tels que collier, bracelet, montre, boucles d'oreilles, objet de valeur, ...
- Pour des raisons de prévention et de santé publique, il est interdit de pénétrer dans l'eau avec des pansements qui ne résistent pas à l'eau. Pour les mêmes raisons, les élèves présentant des maladies contagieuses, notamment de la peau, ne peuvent pas pénétrer dans les vestiaires et les bains, sauf autorisation médicale écrite.

EFFETS PERSONNELS

- Sac d'école** - Pour les 1-2H un petit sac pour transporter le goûter et quelques petites affaires suffit. Dès la 3H, le sac d'école doit pouvoir contenir des documents de taille A4.
- Paire de chaussons** – Veuillez privilégier ceux qui tiennent bien aux pieds.
- Plumier (dès la 3H)**
- Tablier de peinture à manches longues ou vieille chemise à manches longues** afin de protéger les vêtements de votre enfant lors des activités créatrices et des arts visuels
- Mouchoirs en papier
- Eventuellement une boîte pour les lunettes si l'élève les enlève à l'école (ex. récréation)